

DISTRIBUTION DE SACS

**POUR LES PAPIERS
ET EMBALLAGES
RECYCLABLES**

**BESOIN DE SACS
JAUNES ET GRIS,
D'UN CONSEIL ?**



RENDEZ-VOUS



auprès du **véhicule du Sirtom** de la région Flers-Condé

- Seuls les habitants desservis par la collecte en porte à porte sont concernés par cette distribution. Les sacs vous seront remis, uniquement, sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Si vous n'avez pas pu vous rendre au rendez-vous près de chez vous, sachez que vous pouvez vous présenter sur un autre secteur.
- En dehors de ces permanences, vous pouvez retirer des sacs de tri au Sirtom.

**ATTENTION, LE SIRTOM DE LA RÉGION
FLERS-CONDÉ DÉMÉNAGE.**

Nouvelle adresse à compter de début juillet :

ZAC de la Haute Varenne
Rue Guillaume le Conquérant - **61440 MESSEI**

FLERS

LUNDI 12 JUIN	17 h 45 à 18 h 30	Parking du champ de foire
	18 h 45 à 19 h 30	Parking du cimetière
MARDI 13 JUIN	17 h 45 à 18 h 30	Parking du château
	18 h 45 à 19 h 30	Parking maison d'activité Saint Michel
MERCREDI 14 JUIN	17 h 45 à 18 h 30	Rue Louis Barrabé, près de la colonne verre
	18 h 45 à 19 h 30	Rue d'Athis, près des services des eaux
JEUDI 15 JUIN	17 h 45 à 18 h 30	Grand parking de la gare
	18 h 45 à 18 h 30	Rue de Ger, parking ancienne épicerie Proxi
 VENDREDI 16 JUIN	17 h 45 à 18 h 30	Entrée du parking de Carrefour
	18 h 45 à 19 h 30	Parking Intermarché, près des colonnes de tri

LE SAMEDI 17 JUIN
PLACE DE LA MAIRIE



SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS de 9 h 30 à 10 h 30
LA LANDE-PATRY de 10 h 45 à 11 h 45
LA SELLE-LA-FORGE de 12 h 00 à 13 h 00

Pour tout renseignement
complémentaire, appelez le

 **N° Vert** **0 800 00 49 34**

et le site internet www.sirtom-flers-conde.fr

LE TRI DES EMBALLAGES EN VERRE

En application du règlement de collecte qui rend obligatoire le tri des déchets recyclables, **les équipes de collecte du SIRTOM ne ramassent plus les sacs d'ordures ménagères contenant du verre.**

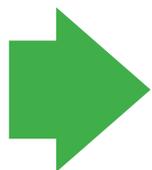
Les emballages en verre, tels que les bouteilles, pots et bocaux **doivent être apportés aux conteneurs disponibles sur la voie publique.**

POUR LOCALISER LES CONTENEURS PROCHES DE CHEZ VOUS :

sirtom-flers-conde.fr/collecte-des-dechets/



! En cas de présence de verre dans vos ordures ménagères,



une étiquette sera collée sur votre sac.



Il vous revient alors de :

- Reprendre votre sac
- En extraire les emballages en verre et les déposer dans les conteneurs adéquats,
- Ôter l'étiquette et présenter à nouveau votre sac à la collecte suivante

JOURS DE COLLECTE



FLERS CENTRE

- Sacs d'ordures ménagères : le **mardi** et le **vendredi soir**.
- Sacs de tri : le **jeudi soir**.

FLERS EXTÉRIEUR

- Sacs d'ordures ménagères : le **lundi** et le **vendredi matin**.
- Sacs de tri : le **mercredi matin**.

SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS

- Sacs d'ordures ménagères : le **mardi soir**.
- Sacs de tri : le **lundi soir**.

LA SELLE-LA-FORGE ET LA LANDE-PATRY

- Sacs d'ordures ménagères : le **mercredi soir**.
- Sacs de tri : le **mardi soir**.

POUR LES COLLECTES DU SOIR, les sacs sont à sortir le soir **pour 19h**. **POUR LES COLLECTES DU MATIN**, les sacs sont à sortir la veille, après 20h.